



Demande informations fiscales et sociales

Par **miki40**, le **17/04/2008 à 17:30**

Mon fils a vécu pendant 7 ans en couple. Un enfant est né et a bientôt 3 ans .rnDepuis décembre 2007 sa compagne est partie du domicile. Cette séparation s'est cependant passée à l'amiable rnL'enfant qui porte mon nom de famille est gardé une semaine chez la mère et une semaine chez le père.(suivant une entente à l'amiable)rnSachant que mon fils habite à la maison achetée en commun (en vente depuis)et que sa compagne est revenu vivre chez ses parents.rnrnMes questions sont les suivantes :rnDans cette situation mon fils peut-il prétendre à une aide ou autre au niveau social ?rnDans le cadre fiscal comment est considéré l'enfant (déclaration impôt par exemple...) rnrnmerci pour vos réponses.